

assumer la responsabilité de la qualité de la vie au sein de leur localité en consacrant un peu de leur temps aux jeunes qui ont eu des démêlés avec la justice ou qui ont des problèmes personnels.

Une évaluation de ce programme, presque deux ans après son instauration, a permis de constater une réduction du nombre de cas de vandalisme dans les écoles signalés à la police et du nombre de jeunes traduits devant le tribunal de la famille.

Autres projets

Le temps me manque malheureusement pour vous parler du Projet d'intervention anticipée en Colombie-Britannique, du Projet Limoilou au Québec, du Projet London en Ontario, du Programme d'intervention dans les différends familiaux au Nouveau-Brunswick, des projets de déjudiciarisation et des camps en pleine nature pour les jeunes autochtones, ainsi que de notre programme national d'emplois pour les jeunes. Néanmoins, au cours des prochains mois, nous publierons divers documents sur ces programmes et sur d'autres encore.

Tous ces programmes sont à la fois souples, efficaces et rentables. Ils ont été entrepris non seulement par mon ministère, mais encore par les provinces, par des services de police de tous les niveaux et par d'autres organismes trop nombreux pour que je puisse les énumérer ici.

Le point commun de ces nouvelles façons de combattre le crime est le rôle actif et concerté qu'y jouent les citoyens eux-mêmes...

...Le ministre du Solliciteur général s'attache actuellement à produire trois documents qui seront distribués dans tout le Canada. Le premier, et le plus important, s'intitule *Community Crime Prevention: A Practical Guide* (La Prévention communautaire du crime: guide pratique). Cette publication énonce, en un langage accessible à tous, ce que nous avons appris sur la question. En outre, nous produisons actuellement un document appelé *Questions and Answers on Crime Prevention* (Questions et réponses sur la prévention du crime) qui énoncera les plus probables inquiétudes et obstacles liés à la prévention du crime, et offrira des réponses... Mais, pour être efficaces, les programmes de ce genre doivent être soutenus. C'est pourquoi mon ministère publiera également un bulletin sur la prévention communautaire du crime qui encouragera la communication et qui gardera bien en lumière la prévention.

Déclaration du Canada sur la torture

Le gouvernement du Canada a résolu de déclarer unilatéralement qu'il honore toujours les dispositions de la Déclaration sur la protection de toutes les personnes contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. Le ministre d'État aux Relations extérieures, M. Charles Lapointe, en a fait l'annonce le mois dernier.

La Déclaration unilatérale du Canada, énoncée dans une note adressée au secrétaire général des Nations Unies, confirme solennellement que les autorités canadiennes entendent continuer d'agir d'une façon conforme à la Déclaration. Cet engagement moral du Canada n'entraîne aucune modification de la législation et de la pratique canadiennes actuelles qui demeurent compatibles avec les principes énoncés dans la Déclaration de l'ONU.

Le gouvernement du Canada entend d'autre part continuer d'oeuvrer au sein de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies afin que soit terminée, dans les meilleurs délais, la rédaction du projet de "convention internationale contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants", traité international dont l'élaboration est en cours à Genève depuis 1978.

Réseau scientifique du Nord

Des hommes de science de sept pays (Finlande, Groenland, Norvège, Suède, URSS, Canada et États-Unis) ont convenu d'établir un réseau qui facilitera la coopération, la recherche et la formation internationales dans le domaine des sciences nordiques.

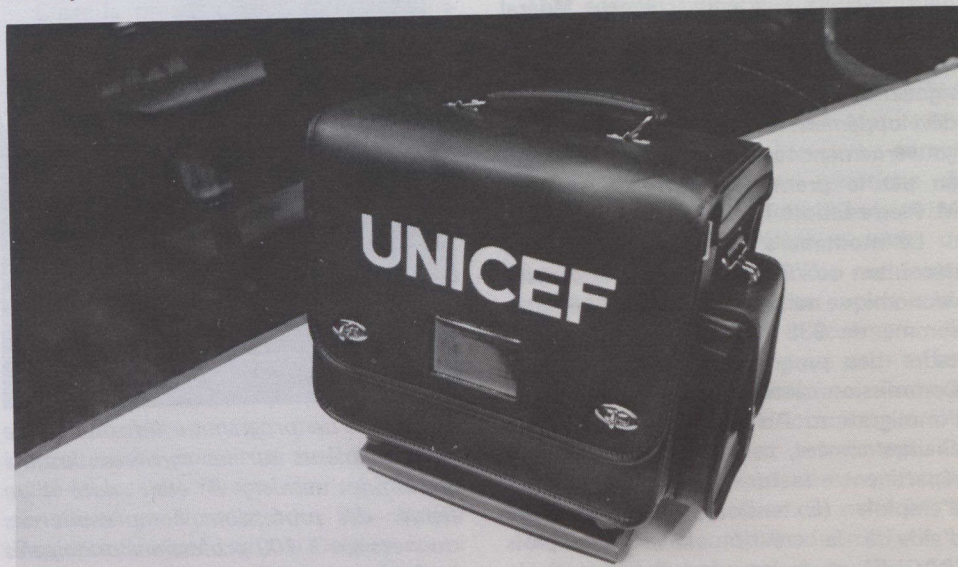
Cette décision a été prise à une réunion qui s'est tenue à Edmonton, du 12 au 15 octobre 1982, sous les auspices du programme l'Homme et la Biosphère (MAB) de l'UNESCO.

Trois sujets d'étude, coordonnés chacun par un pays distinct, ont été retenus: les difficultés que posent les pratiques incompatibles d'utilisation des terres dans le Nord (Suède), l'accroissement de l'utilité, sur les plans de la science et de la gestion, des réserves de la biosphère et des autres régions protégées (Canada), et les études concernant l'écologie et l'exploitation des forêts de bouleaux dans la région subarctique circumpolaire (Finlande).

M. Milton M.R. Freeman (Canada) a été élu président du réseau et M. Kurt V. Abrahamsson (Suède), vice-président. Le secrétariat sera établi à Edmonton (Alberta).

Bulletin de l'UNESCO, automne 82.

Sacs pour troussees médicales vendus à l'UNICEF



Pour la troisième fois, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a choisi une compagnie canadienne pour la fabrication de sacs servant à transporter les troussees médicales. Le contrat prévoit la livraison de 8 000 sacs que l'UNICEF distribuera dans le monde entier. (On en voit un modèle sur la photo.) C'est la Corporation commerciale canadienne (CCC) qui a accordé le contrat à la société Renwick du Canada Inc., de Montréal. La CCC passe des contrats avec des gouvernements étrangers et des organismes internationaux au nom de fournisseurs de biens et de services canadiens.